

# FOOTBELGATE

## Le parquet ouvre (grand) la porte à une transaction pour tous

Il pourrait ne jamais y avoir de procès Footbelgate, pour les 47 inculpés restants. Le parquet fédéral annonce qu'il est prêt à négocier avec tous les suspects.

XAVIER COUNASSE (AVEC JO.MA.)

Fausse conventions, rétrocommissions, matchs truqués, blanchiment d'argent, appartenance à une organisation criminelle... Il y a quatre ans éclatait le Footbelgate, l'une des pages les plus sombres de l'histoire du ballon rond en Belgique. Suite aux révélations de l'ancien agent de joueurs Dejan Veljkovic, qui a bénéficié du statut de repent, 56 personnes physiques – entraîneurs, agents, gestionnaires de clubs – et une personne morale ont été inculpées, le parquet réclamant leur renvoi devant un tribunal correctionnel. Il y avait donc un parfum de grand procès dans l'air.

Début décembre, *Le Soir*, *De Tijd* et *Knaack* révélaient toutefois que la salle d'audience serait moins garnie que prévu. Dix des prévenus ont en effet déjà conclu une transaction pénale avec le

parquet fédéral. Autrement dit, ils ont payé un montant (inconnu) à l'Etat pour mettre fin aux poursuites les concernant. Parmi eux, le président du Club de Bruges, Bart Verhaeghe, et son manager, Vincent Mannaert; Michel Louwagie, manager de la Gantoise, et quatre anciens membres du conseil d'administration du KRC Genk.

Mais le parquet fédéral veut aller plus loin. Dans une interview accordée aux trois médias précités, le ministère public ouvre grand la porte à une transaction généralisée. « Dans ce dossier, nous sommes ouverts à tout le monde, à tout suspect qui souhaite conclure une transaction pénale. Nous voulons entendre et voir tout le monde. Tous ceux qui pensent être éligibles, nous les recevons. Sans préjuger des décisions que nous prendrons parce que, bien sûr, il y a des gradations entre les différents suspects de cette affaire », entame Eric Bisschop, procureur fédéral adjoint. « Dans les dossiers financiers et économiques, c'est une option qui est toujours envisagée. C'est l'instruction qui nous est donnée. Il s'agit d'infractions telles que le faux en écriture ou la corruption privée. Il n'y a donc pas d'atteinte grave à l'intégrité physique des victimes qui rendrait une transaction pénale juridiquement impossible. Si, sur la base de l'entretien, nous n'estimons pas qu'une peine de prison de plus de deux ans est nécessaire, nous sommes ouverts à la possibilité de régler l'affaire en transigeant. Pour ceux qui ne se présentent



pas, pas de problème : nous aurons la discussion de fond devant un tribunal. Il faut être deux pour danser le tango », poursuit le magistrat.

L'invitation est extrêmement claire. Nul doute qu'elle donnera des idées à certains inculpés – si ce n'est déjà fait – qui pourraient se jeter sur cette main tendue. Car il reste une série de figures du foot belge dans la liste des 47 inculpés restants, comme Mogi et Mehdi Bayat, Herman Van Holsbeek et Bruno Venanzi, pour ne citer qu'eux.

### Une position inconfortable

Dans l'hypothèse où tous les suspects finiraient par conclure un deal financier,

Il reste une série de figures du foot belge dans la liste des 47 inculpés restants, comme Mogi (g.) et Mehdi Bayat, Herman Van Holsbeek (d.) et Bruno Venanzi, pour ne citer qu'eux.

© PHOTO NEWS.

il pourrait ne jamais y avoir de procès Footbelgate en Belgique. Le parquet fédéral assume, même s'il est conscient que cela pourrait mal passer dans l'opinion publique. « Chaque fois que vous réglez une affaire médiatisée par une transaction, vous vous retrouvez au milieu d'un champ de mines idéologique. Nous savons que nous ne nous rendons pas service, en tant que magistrats, en négociant pareilles transactions. Il serait beaucoup plus facile d'aller au tribunal et de laisser le juge statuer. » Mais ils vont tout de même tenter de négocier. Parce que c'est la consigne qui a été donnée. Et même si ce n'est pas toujours la chose la plus naturelle pour le ministère public.

« Ce n'est pas une position classique pour un magistrat de devoir négocier une transaction. Aux Etats-Unis, ces négociations constituent un élément de formation en soi dans les facultés de droit. Ici, nous ne sommes pas habitués à cela. Le *dealmaking*, c'est une discipline en soi. Et c'est un environnement quelque peu inconfortable pour les magistrats », poursuit Geert Schoorens, porte-parole du parquet fédéral. Il assure toutefois que certains garde-fous existent pour que ces accords soient négociés au mieux. « Pour éliminer tout risque de corruption, nous négocions toujours avec au moins deux magistrats, en appliquant le principe des quatre yeux. Personne ne gère seul une transaction pénale élargie qui implique de gros montants. »

### ENSEIGNEMENT

## Vers un équilibre progressif du financement entre les réseaux



Les accords de la Saint-Boniface vont enfin être appliqués. © AFP

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles avait jusqu'à la fin 2022 pour se mettre en règle. Une quinzaine de jours avant la date fatidique, voilà qui est fait. Mais de quoi parle-t-on ? De la mise en conformité des accords de la Saint-Boniface négociés... en 2001. Cette année-là, un accord politique prévoit de ramener les dotations de fonctionnement des écoles subventionnées (qu'elles soient libres ou officielles) à 75 % de la dotation de fonctionnement des établissements organisés par la Communauté française, contre 50 % à l'heure actuelle. Après plusieurs prolongations et un arrêt de la Cour constitutionnelle, la Fédération s'est retrouvée au pied du mur. Compte tenu des finances de la Communauté, la solution trouvée par le ministre du Budget, Frédéric Daerden (PS), est alors la suivante : imputer progressivement la subvention supplémentaire de WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement) pour la répartir entre tous les réseaux au prorata de leur population scolaire. Le différentiel à l'avantage de WBE est estimé à 30 millions d'euros. Le texte prévoit donc de retirer 3 millions d'euros par an aux établissements WBE dès 2023, et ce durant dix ans, pour les réinjecter dans les autres réseaux. Si le Segec (l'enseignement catholique) se dit satisfait que l'Etat de droit soit respecté malgré quelques réserves, WBE n'a pas souhaité réagir pour l'instant. C.H.N

### DISTRIBUTEURS

## DE BILLETS Protocole pour garantir l'accès au cash

Pas moins de huit questions sur le projet Batopin ont été posées au ministre de l'Economie, Pierre-Yves Dermagne (PS), mercredi en commission. Le consortium qui réunit les quatre premières banques du pays (BNP Paribas Fortis, KBC, Belfius et ING) vise à rationaliser le nombre de distributeurs de billets sur le territoire, ce qui, selon de nombreux élus, menace l'accès à l'argent liquide pour une partie croissante de la population. « Nous avons réentamé fin novembre les discussions avec le secteur bancaire à ce niveau », a expliqué le ministre en charge, qui espère ainsi arriver à sceller prochainement un protocole avec les banques pour garantir le maintien d'un nombre acceptable de « points cash » ainsi qu'un maillage équilibré de ces machines. Ce dernier n'a cependant pas dévoilé les objectifs chiffrés du gouvernement. Pour rappel, fin 2021, on dénombrait 5.062 distributeurs appartenant aux quatre banques visées ; le consortium prévoit de les remplacer par 2.240 nouvelles machines d'ici à la fin 2024, placées à des endroits « plus stratégiques ». Actuellement, 493 distributeurs Bancontact (avec Batopin, les marques bancaires individuelles disparaissent) sont déjà opérationnels. A.C.

Chaque client qui nous rend visite,  
**C'EST UN BATTEMENT DE CŒUR POUR NOUS**

Soutenez le circuit court et le savoir-faire de chez vous !  
Rendez-vous chez les artisans, commerçants de proximité, fermes et producteurs locaux.

#jecuisinelocal.be

Une campagne de l' **Apaq-W** **Bel RTL**